

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les autorités vaudoises marquent le début des travaux de reconstruction du Parlement

La cérémonie de pose de la première pierre du nouveau bâtiment du Parlement cantonal s'est déroulée ce midi sur le site Perregaux. En présence d'une cinquantaine d'invités, le conseiller d'Etat Pascal Broulis en charge des constructions et le président du Grand Conseil Laurent Wehrli ont scellé sous un moellon plusieurs documents symboliques. Attendue depuis dix ans, la reconstruction du Parlement devrait se poursuivre jusqu'au printemps 2017, en vue d'une inauguration avant la fin de la législature.

Principaux épisodes d'une longue série historique, civique, juridique et politique:

- * Mai 1804 : inauguration du Parlement vaudois sur le site Perregaux.
- * 1994 : concours d'idée pour un réaménagement complet du site.
- * 1999 : décision des Autorités de s'en tenir à la rénovation du bâtiment.
- * 14 mai 2002 : destruction par le feu du bâtiment, réduit à l'état de ruine.
- * Été 2002 : lancement d'une campagne de réflexion et d'investigations sur l'avenir du site.
- * 26 juin 2003 : moratoire du Conseil d'Etat et suspension des études en cours.
- * 21 mars 2006 : motion du Grand Conseil demandant de relancer le projet.
- * 30 novembre 2007 : lancement d'un concours d'architecture à deux degrés.
- * 5 juin 2009 : désignation comme lauréat du projet Rosebud de l'Atelier Cube à Lausanne.
- * 3 mai 2010 : mise à l'enquête du PAC, entrée en vigueur le 23 août sans recours.
- * 30 septembre 2011 : mise à l'enquête du projet.
- * 16 février 2012 : levée des oppositions et délivrance du permis de construire par la

Ville.

- * 12 juin 2012 : octroi par le Grand Conseil d'un crédit d'ouvrage de 15,6 mios.
- * 29 juin 2012 : lancement du référendum «Non au toit!», aboutissant à 16'289 signatures.
- * 4 septembre 2012 : ouverture par le Conseil d'Etat de concertations en vue d'une solution.
- * 13 novembre 2012 : présentation par les Autorités des modifications apportées au projet.
- * 14 novembre 2012 : ralliement du Comité référendaire au projet «amélioré».
- * 27 novembre 2012 : nouveau décret du Grand Conseil accordant un crédit de 17,0 mios.
- * 18 mars 2013 : verdict du Tribunal cantonal déclarant irrecevable le recours déposé.
- * 31 mai 2013 : confirmation du verdict par le Tribunal fédéral, validant in fine le décret.
- * 20 septembre 2013 : mise à l'enquête complémentaire des modifications du projet.
- * 21 novembre 2013 : levée des oppositions et octroi du permis de construire complémentaire.
- * 28 janvier 2014 : fin du délai légal de recours contre la levée des oppositions.
- * Février-juin 2014 : mise à jour par le SIPaL des appels d'offres et préparation du chantier.
- * 24 mars 2014 : première pierre par le président du Grand Conseil et le chef du DFIRE.
- * Printemps 2017 : fin prévue des travaux et inauguration du nouveau bâtiment.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 mars 2014

Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du DFIRE en charge des constructions, 021 316 20 01;
Laurent Wehrli, président du Grand Conseil, 079 221 80 62 Dossier complet
www.parlement.vd.ch